

# LE FRELON ASIATIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



**SIGNALEZ SA PRÉSENCE !**

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes



 **GDS**  
Auvergne  
Rhône-Alpes  
*L'action sanitaire ensemble*

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

## Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et **SIGNALEZ SA PRÉSENCE !**

### DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

#### Frelon européen - *Vespa Crabro*



#### Frelon asiatique - *Vespa Velutina*



## FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité<sup>1</sup> et la santé des abeilles<sup>2</sup>.

### Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS<sup>3</sup>, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

### Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

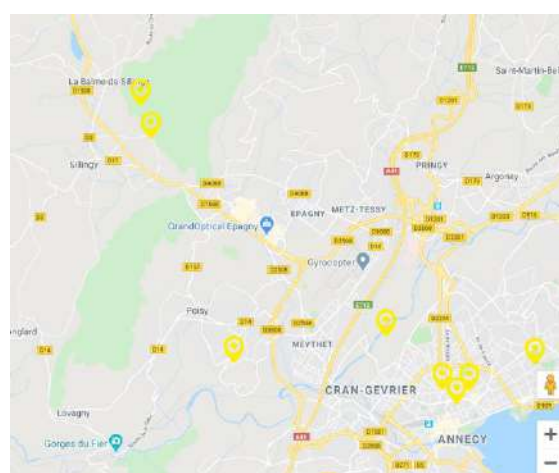
- Sur la plateforme de signalement en ligne : [frelonsasiatiques.fr](http://frelonsasiatiques.fr)
- En téléchargeant l'application mobile « **Frelon Asiatique** »

### 2019 : Une baisse du nombre de nid découverts

Sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2019 est de 786 contre 1855 en 2018.

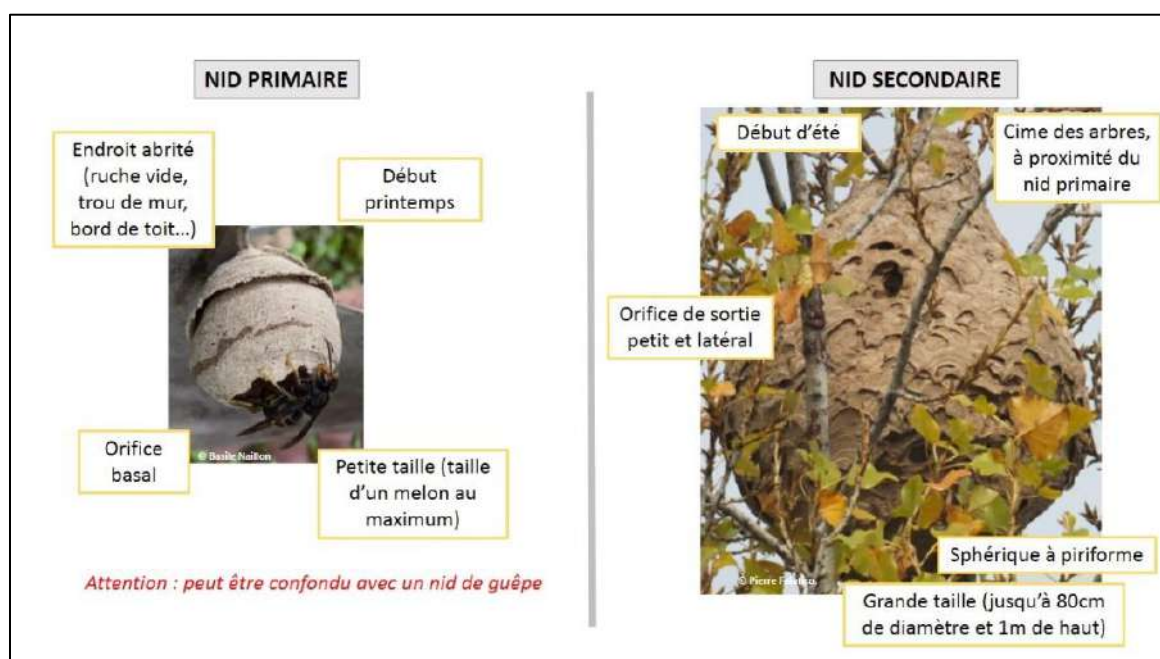
Dans la Haute-Savoie, en 2018, des nids avaient été signalés tardivement par rapport à la campagne de destruction. En 2019, aucun nid n'a été découvert mais des insectes ont été signalés. La vigilance sera donc de mise pour 2020.

Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été défavorables au prédateur. Malgré tout, le frelon asiatique continue sa progression.



Carte : signalements de frelon asiatique sur le département de la Haute-Savoie en 2019

### Section apicole GDS Auvergne Rhône-Alpes



<sup>1</sup> Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

<sup>2</sup> Arrêté du 26 décembre 2012

<sup>3</sup> FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

# LE FRELON ASIATIQUE

ABDOMEN NOIR AVEC  
LARGE BANDE ORANGÉE

EXTRÉMITÉ DES  
PATTES JAUNE

THORAX NOIR

TÊTE NOIRE

NID SECONDAIRE

NID PRIMAIRE

## SIGNALEZ SA PRESENCE !



Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

→ Ou en téléchargeant l'application mobile

**Frelon Asiatique**